CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152019** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 12/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2009

Raison sociale : GOMEZ ANTHONY

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/06/2023

Capital : 6 000

42 AVENUE DE SOPITENIA
64500 CIBOURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 51342161000025

Siret : 513 421 610 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7164105

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164128730 R 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164128730 R 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 06 68 35 16 64 **Fax :**

Portable : 0668351664

Responsabilité légale :
GOMEZ ANTHONY YVES YONNY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gomez64anthony@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 165 245 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	16/01/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert		16/01/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/12/2025 10:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E152019** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **12/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/06/2023
Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 51342161000025

Siret : **513 421 610** **00025**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7164105

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164128730 R 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164128730 R 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **GOMEZ ANTHONY**

42 AVENUE DE SOPITENIA
64500 CIBOURE

Téléphone : 06 68 35 16 64 **Fax :**
Portable : 0668351664

Site Internet :
E-mail : gomez64anthony@gmail.com

Responsabilité légale :
GOMEZ ANTHONY YVES YONNY GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/01/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	16/01/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/09/2021
o Poêle ou insert bois	23/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	10/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.